

Jacques Cheminade.fr

La France avec les yeux du futur

Revitaliser nos territoires

Enseignement et formation professionnels

Le droit au futur pour notre pays



L'enseignement et la formation professionnelle sont des sujets dont on parle beaucoup mais qui sont en réalité scandaleusement négligés. L'enseignement professionnel reste dévalorisé et la formation professionnelle ne s'oriente pas vers ceux qui en ont le plus besoin. **Je me battraï pour leur redonner un sens de mission et de pilotage, à la fois pour des raisons de justice sociale et pour assurer que la France soit aux avant-postes des révolutions technologiques à venir.**

Un enseignement professionnel relevant le défi de l'excellence et du futur

Compte-tenu des errements de ces deux derniers quinquennats, je propose d'abord d'abroger toutes les mesures absurdes qui désorientent les jeunes et avalisent des compétences étroites et périssables. Mon engagement est d'ouvrir le jeu technique et social :

lancer le lycée polyvalent du XXIe siècle, pour n'avoir partout, à terme, qu'un seul lycée regroupant quatre voies

: une professionnelle en alternance, une professionnelle en continu, avec une formation professionnelle moins spécialisée et plus générale, une technologique, adaptée pour être la porte d'entrée vers les IUT, les BTS et les DUT, et une dernière générale, orientée par matières dominantes. Les propositions faites à cet égard par le Syndicat général des lycéens me paraissent de nature à rétablir une intégration sociale et une attention aux qualités de chacun ;

arrêter la fermeture de classes et de lycées professionnels (il y a aujourd'hui 870 lycées professionnels publics et 640 privés, contre 2792 en 1970 et 1716 en 2003). **Redonner à la filière les moyens financiers et humains qui ont été supprimés depuis une dizaine d'années, en faveur de l'équipement des élèves et de leurs lieux de travail** (cf. ma section « *Jeunesse, un nouveau printemps émancipateur pour la France* ») ;

établir une carte de nouveaux établissements à créer en fonction de notre politique de réindustrialisation et de prise en compte des futures mutations de l'emploi, notamment des conséquences des révolutions numériques. Un réseau national cohérent de lycées polyvalents et polytechniques sera un outil essentiel pour fournir les formations nécessaires, en y intégrant les centres de validation des acquis, et reconstruire **le maillage de notre territoire** ;

le bac professionnel doit être rétabli à quatre ans, car sa réduction à trois ans s'est faite en rabaissant les contenus généraux des différentes disciplines ;

cette année supplémentaire doit permettre de **redonner une place à la culture générale dans l'enseignement professionnel.** La capacité d'expression et d'abstraction doit venir à l'appui des connaissances professionnelles dans des domaines particuliers, notamment pour être en mesure de « *changer plusieurs fois de métier au cours d'une vie* » et d'emprunter des passerelles vers l'enseignement supérieur. L'instruction civique vivante et l'enseignement de la philosophie, notamment, doivent être mis au programme en amont de toutes les classes de terminale et de BEP ;

l'on doit pouvoir franchir plus facilement les paliers de formation, du CAP au bac professionnel, puis aux BTS/ DUT et enfin à la licence professionnelle. C'est cette mobilité professionnelle par le haut qui définit un vrai système républicain, et non une sélection des élites par soumission à un modèle pédagogique prédéterminé. Notons que dans le système allemand dont on nous rebat les oreilles, la tendance dans les secteurs industriels de pointe est d'embaucher des étudiants ayant une qualification scientifique générale. Les patrons de PME ont, bien entendu, une approche différente, c'est pourquoi notre enseignement professionnel doit être en mesure de répondre aux deux exigences ;

l'apprentissage doit être réorganisé (cf. ma section « *Jeunesse, un nouveau printemps émancipateur pour la France* ») **pour ne plus être une voie pour les exclus d'une scolarisation longue.** Pour que les jeunes arrivent en CFA prêts à assimiler le contenu de la formation professionnelle et permettre à leur tuteur de s'y consacrer sans devoir passer du temps à un rattrapage de caractère général, nous avons vu que c'est en amont, au cours notamment du primaire, que le problème peut et doit être réglé ;

le recrutement des enseignants doit de nouveau permettre d'attirer des professionnels reconnus dans leurs branches respectives. L'amélioration générale de la rémunération des enseignants que je propose sera un premier pas, le second étant la réouverture de cycles rémunérés de préparation aux concours d'enseignant, permettant de compenser les pertes de salaires résultant des reconversions professionnelles ;

la promotion de l'orientation des élèves, en organisant des réunions entre les enseignants, les élèves et leurs familles

, sera rendue plus efficace par la qualité des professionnels que permettra notre démarche, qui connaîtront mieux les secteurs d'avenir.

Voici une dynamique intégrée, tournée vers le monde qui vient et y incorporant notre jeunesse, tout en retrouvant l'esprit du travail en commun et du compagnonnage, celui des Compagnons du devoir, du Tour de France et du Meilleur Ouvrier de France, pour ouvrir les portes du futur en retrouvant l'élan de notre passé.

Une formation professionnelle relevant le double défi des mutations économiques et de la justice sociale

Le grand service public de l'emploi et de la formation professionnelle que je mettrai en place inclura l'organisation de la formation professionnelle et la formation tout au long de la vie.

premier engagement fondamental : faire accéder à la formation ceux qui en ont le plus besoin (jeunes insuffisamment qualifiés, salariés en réinsertion, chômeurs de longue durée, femmes cherchant un emploi après une maternité, salariés de PME et de TPE, etc.). Ce n'est absolument pas le cas aujourd'hui, bien que la formation professionnelle représente un coût total de trente-deux milliards d'euros par an ;

je ferai, dans ce contexte, entreprendre **un grand effort de formation professionnelle dans les prisons**, meilleur moyen pour assurer la réintégration sociale et prévenir la récidive (cf. ma section « *Redonner à la justice pouvoir et dignité* ») ;

second engagement : les secteurs prioritaires de la formation devront être les métiers associés aux technologies de pointe que je préconise pour le grand chantier de demain (transports à grande vitesse, voitures électriques et à hydrogène, nucléaire de quatrième génération et fusion, numérique, étude des sols, robotique, dépollution, etc.). La « croissance verte » est pour moi une voie sans issue, du moins pour tracter l'économie du futur. Cependant, il faut continuer à prévoir les métiers qui resteront toujours indispensables : services à la personne, boulangerie, boucherie, etc. ;

troisième engagement : soumettre les organismes de formation à un réel contrôle des compétences et des parcours. Le simple enregistrement d'activité aujourd'hui exigé des organismes de formation ne suffit pas. La déclaration devra être suivie, dès le départ, d'un examen de la situation et de la qualification du formateur, puis de vérifications en cours de formation sur la nature réelle de l'activité sur justificatifs. Cela permettrait du moins d'éliminer les sectes, les organismes farfelus et les copinages excessifs. Le nombre d'agents de contrôle (à peine 150 actuellement pour 59 000 organismes de formation) devrait être rapidement doublé puis quadruplé ;

quatrième engagement : assurer que le Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels (FPSPP) puisse remplir efficacement ses deux missions fondamentales, la péréquation et la requalification des salariés et des demandeurs d'emploi ;

le compte personnel d'activité (CPA) intègre désormais un vrai droit à la formation tout au long d'une vie, attaché à la personne. **Le grand service public de l'emploi et de la formation à guichet unique que je mettrai en place définira les priorités de la formation, avec la participation des entreprises et des ayants-droits, salariés, chômeurs et indépendants.**

Des **comptes de formation individuels** seront ainsi ouverts. Dans un contexte de **veille d'emplois**, assurée par les services du Plan, en coordination avec les Agences économiques régionales, et d'une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC), scolarisation et formation professionnelle se renforceront mutuellement en participant à l'anticipation des métiers à venir. Cela contribuera à créer **un encadrement permettant de mettre un terme aux plus graves abus des organismes de formation actuels**.

Mon objectif est de faire en sorte que plus de 700 000 formations longues et qualifiantes soient offertes chaque année, pour faire face aux changements d'emplois, de métiers et d'activités qui vont se produire plusieurs fois au cours d'une vie si notre société se donne un avenir meilleur. Les plus jeunes et les « vieux » de 45 à 60 ans sont aujourd'hui la ressource laissée en jachère ou injustement exclue. Je me battrais pour que l'éducation et la formation professionnelle intègrent cette ressource, qui est indispensable à notre avenir.

SUR LE THÈME « TRAVAIL »

Code du travail : des ordonnances Business France

Commentaire de Jacques Cheminade

Denis Kessler avait dit que le programme du Conseil national de la Résistance devait être démantelé. Par leurs ordonnances, MM. Macron et Philippe entreprennent le travail. En effet, au moment même où les 40 (...)
